

Bulletin de paie

Période du 01/09/2023 au 30/09/2023
Bulletin N° :002

25870 DEVECEY

KWA LES LIERRES

19 RUE DU BAC

94170 LE PERREUX SUR MARNE

N. SIRET : 48807252100021 APE : 8710A

N. SIREN : 488072521

Mme NKOSI MAFUTA PATRICIA

7 RUE LOUIS XAVIER DE RICARD

94120 FONTENAY SOUS BOIS

Conv. collective : CCN EHPAD

AGIRC-ARRCO : MALAKOFF

Matricule : 60591810 N. SS : 201049932406864 Date d'entrée : 31/08/2023 Emploi : APPRENTI/E ASDE		Valeur du point : 7,26 Coefficient : 241 Coef. Anc. : 0 Ancienneté métier : 31/08/2023 Ancienneté groupe : 1 mois SMC de réf. :		Filière : SOI_ Position : I - EMPLOYE Niveau : EQ Horaire mensuel : 151,67 Heures			
		Éléments de revenu brut		Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
		Salaire Apprenti				1 013,38	
		Ind. sujétion dim.		20,00	5,810	116,20	
		Salaire brut				1 129,58	
		Cotisations et contributions sociales		Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
		SANTÉ					
		Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès		1 129,58			-82,46
		Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		1 129,58	1,420	-16,04	-29,14
		ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		1 129,58			-42,70
		RETRAITE					
		Sécurité Sociale plafonnée		1 129,58			-96,58
		Sécurité Sociale Déplafonnée		1 129,58			-21,46
		Complémentaire Tranche 1		1 129,58			-67,89
		FAMILLE		1 129,58			-59,30
		ASSURANCE CHOMAGE					
		Chômage		1 129,58			-47,44
		AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					-40,26
		EXONÉRATIONS, ÉCRÈTEMENTS ET ALLÈGEMENT DE COTISATIONS					364,97
		TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				-16,04	-555,00
		Autres éléments de paie		Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
		Montant net social				1 158,72	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU							1 113,54
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie							35,58
Impôts sur le revenu				Base	Taux	Montant	
Impôt sur le revenu prélevé à la source - Taux non personnalisé				0,00	0,00	-0,00	
NET A PAYER AU SALARIE							1 113,54
Allègement de cotisations employeur							453,07
Total versé par l'employeur							1 231,51

Cumul	Plafond	Brut	Chges salariales	Net imposable	PAS	Hrs Trav	Mnt net HS	Mode et date de paiement
MENSUEL	3666,00	1 129,58	16,04	1 113,54		150,00		Virement bancaire le 28/09/2023
ANNUEL	3784,26	1 129,58	16,04	1 113,54		150,00		
	CPN N							
Acquis	2,58							
Pris	0							
Solde	2,58							

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

Korian, les maisons de retraite de la communauté Clariane

Bulletin de paie

Période du 01/10/2023 au 31/10/2023
Bulletin N° :001

25870 DEVECEY

KWA LES LIERRES

19 RUE DU BAC
94170 LE PERREUX SUR MARNE

N. SIRET : 48807252100021 APE : 8710A
N. SIREN : 488072521

Mme NKOSI MAFUTA PATRICIA

7 RUE LOUIS XAVIER DE RICARD

94120 FONTENAY SOUS BOIS

Conv. collective : CCN EHPAD
AGIRC-ARRCO : MALAKOFF

Matricule : 60591810 N. SS : 201049932406864 Date d'entrée : 31/08/2023 Emploi : APPRENTI/E ASDE		Valeur du point : 7,26 Coefficient : 241 Coef. Anc. : 0 Ancienneté métier : 31/08/2023 Ancienneté groupe : 2 mois SMC de réf. :		Filière : SOI_ Position : I - EMPLOYE Niveau : EQ Horaire mensuel : 151,67 Heures			
		Éléments de revenu brut		Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
		Salaire Apprenti				1 013,38	
		Ind. sujétion dim.		30,00	5,810	174,30	
		Salaire brut				1 187,68	
		Cotisations et contributions sociales		Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
RAP	202309	SANTÉ					
		Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès		1 187,68			-86,70
		Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		1 187,68	1,420	-16,87	-30,64
		ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		1 187,68			-44,89
		RETRAITE					
		Sécurité Sociale plafonnée		1 187,68			-101,55
		Sécurité Sociale Déplafonnée		1 187,68			-22,57
		Complémentaire Tranche 1		1 187,68			-71,38
		FAMILLE		1 187,68			-62,35
		FAMILLE					20,33
		ASSURANCE CHOMAGE					
		Chômage		1 187,68			-49,88
		AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					-42,34
		EXONÉRATIONS, ÉCRÈTEMENTS ET ALLÈGEMENT DE COTISATIONS					383,74
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				-16,87	-563,23		
		Autres éléments de paie		Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
		Montant net social				1 218,32	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU							1 170,81
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie							37,41
Impôts sur le revenu				Base	Taux	Montant	
Impôt sur le revenu prélevé à la source - Taux personnalisé				0,00	0,00	-0,00	
NET A PAYER AU SALARIE							1 170,81
Allègement de cotisations employeur							456,05
Total versé par l'employeur							1 294,86

Cumul	Plafond	Brut	Chges salariales	Net imposable	PAS	Hrs Trav	Mnt net HS	Mode et date de paiement
MENSUEL	3666,00	1 187,68	16,87	1 170,81		160,00		Virement bancaire le 30/10/2023
ANNUEL	7450,26	2 317,26	32,91	2 284,35		310,00		
	CPN N							
Acquis	5,08							
Pris	0							
Solde	5,08							

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

Korian, les maisons de retraite de la communauté Clariane



KORIAN

Page : 1
LIERRES GESTION
ZONE INDUSTRIELLE

Bulletin de paie

Période du 01/11/2023 au 30/11/2023
Bulletin N° :001

25870 DEVECEY

KWA LES LIERRES

19 RUE DU BAC
94170 LE PERREUX SUR MARNE

N. SIRET : 48807252100021 APE : 8710A
N. SIREN : 488072521

Mme NKOSI MAFUTA PATRICIA

7 RUE LOUIS XAVIER DE RICARD

94120 FONTENAY SOUS BOIS

Conv. collective : CCN EHPAD
AGIRC-ARRCO : MALAKOFF

Matricule : 60591810 N. SS : 201049932406864 Date d'entrée : 31/08/2023 Emploi : APPRENTI/E ASDE		Valeur du point : 7,26 Coefficient : 241 Coef. Anc. : 0 Ancienneté métier : 31/08/2023 Ancienneté groupe : 3 mois SMC de réf. :		Filière : SOI_ Position : I - EMPLOYE Niveau : EQ Horaire mensuel : 151,67 Heures			
		Éléments de revenu brut		Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
		Salaire Apprenti				1 013,38	
		Ind. sujétion dim.		20,00	5,810	116,20	
		Ind. sujétion JF		10,00	5,810	58,10	
		Salaire brut				1 187,68	
		Cotisations et contributions sociales		Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
RAP	202310	SANTÉ					
		Sécurité Sociale-Maladie Maternité Invalidité Décès		1 187,68			-86,70
		Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		1 187,68	1,420	-16,87	-30,64
		ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		1 187,68			-44,89
		RETRAITE					
		Sécurité Sociale plafonnée		1 187,68			-101,55
		Sécurité Sociale Déplafonnée		1 187,68			-22,57
		Complémentaire Tranche 1		1 187,68			-71,38
		FAMILLE		1 187,68			-62,35
		FAMILLE					21,38
		ASSURANCE CHOMAGE					
		Chômage		1 187,68			-49,88
		AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					-42,34
		EXONÉRATIONS, ÉCRÈTEMENTS ET ALLÈGEMENT DE COTISATIONS					383,74
		TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				-16,87	-562,18
		Autres éléments de paie		Quantité	Valeur unitaire	Montant	Part employeur
		Montant net social				1 218,32	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU							1 170,81
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie							37,41
Impôts sur le revenu				Base	Taux	Montant	
Impôt sur le revenu prélevé à la source - Taux personnalisé				0,00	0,00	-0,00	
NET A PAYER AU SALARIE							1 170,81
Allègement de cotisations employeur							455,00
Total versé par l'employeur							1 294,86

Cumul	Plafond	Brut	Chges salariales	Net imposable	PAS	Hrs Trav	Mnt net HS	Mode et date de paiement
MENSUEL	3666,00	1 187,68	16,87	1 170,81		140,00		Virement bancaire le 29/11/2023
ANNUEL	11116,26	3 504,94	49,78	3 455,16		450,00		
	CPN N	RJF						
Acquis	7,58	0						
Pris	0	0						
Solde	7,58	10						

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet www.service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

Korian, les maisons de retraite de la communauté Clariane